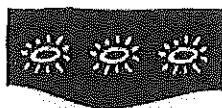


MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-
CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)Commune de
Saint-Bonnet
en Champsaur« *Nihil nisi a numine* »EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Novembre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-huit du mois de novembre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 23 novembre 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 14

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLION et M. Christian PARPILLON, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents : 5

M. Paul DAVIN, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Pierre-Yves MOTTE.

Etaient absents et représentés : 5

M. Paul DAVIN ayant donné pouvoir à Mme Nathalie LAJKO, M. Jean-Yves GARNIER ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY, M. Philippe GONDRE ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à Mme Emmanuelle PELLEGRIN, M. Pierre-Yves MOTTE ayant donné pouvoir à Mme Marie-Andrée FESTA.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur Le Maire

Rappelle que la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, la plus peuplée du canton, possède tous les attraits d'une petite ville : services, commerces, artisans.... Elle dispose d'une bibliothèque au cœur du Bourg centre qui doit désormais être adapté aux évolutions nouvelles et à la clientèle. C'est pour cette raison que la municipalité s'est engagée dans un projet d'extension du bâtiment actuel. Suite aux différentes réunions entre la mairie, la BDP, le CAUE et IT 05, le Conseil municipal en date du 23 octobre 2018 a retenu une entreprise pour la réalisation d'une étude de programmation ; préalable à toute construction de bibliothèque.

Propose de solliciter une demande de subvention auprès de la DRAC PACA au titre de l'enveloppe de la Dotation Générale de Développement (DGD) relative aux bibliothèques, à hauteur de 80% (soit le financement le plus élevé possible). Ce financement aura pour objectif de permettre le maintien d'un poste à mi-temps pour s'étendre progressivement vers un temps complet.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- Solliciter des financements auprès de la DRAC PACA (80%) dans le cadre de l'extension des horaires de la bibliothèque.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	14
représentés	5
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 28 novembre 2018

